

3 janvier 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les mesures prises à la suite de la pollution issue du naufrage du pétrolier "Prestige", Paris le 3 janvier 2003.

Une fois de plus, la pollution menace nos côtes. Certaines sont déjà touchées.

Je voudrais d'abord dire aux Français que tout est mis en oeuvre par les autorités civiles et militaires pour faire face à la situation.

Je tiens à adresser à nos compatriotes du littoral atlantique un message très fort de sympathie et de soutien. Je partage leur inquiétude, je partage leur révolte qui est de plus en plus forte au fur et à mesure où s'approche cette catastrophe écologique nouvelle.

J'ai demandé au Premier ministre, à Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN de se rendre dès ce matin au PC de crise de la zone Sud-Ouest pour s'assurer de la mobilisation et de la mise en oeuvre des moyens nécessaires pour lutter contre cette catastrophe, moyens qui ont déjà été mis en oeuvre et prévus depuis plusieurs semaines.

Par ailleurs, comme je m'y étais engagé lors du naufrage du Prestige, le ministre de la Justice, dès l'arrivée de la marée noire vers nos côtes, a fait ouvrir des poursuites pénales contre les responsables et leurs complices. Et j'ai demandé au Garde des Sceaux de mettre à la disposition du Parquet de Brest tous les moyens nécessaires pour pouvoir agir avec rapidité et efficacité.

Les capitaines, les propriétaires, les affréteurs de bateaux-poubelles, les sociétés de qualification, de classification et les assureurs de tels navires, les sociétés gestionnaires de pavillons de complaisance doivent être poursuivis et doivent être sanctionnés pénalement de façon exemplaire.

J'ai demandé, par ailleurs, hier, au Président de la Commission européenne, M. Romano PRODI, d'accélérer l'élaboration des propositions permettant de responsabiliser l'ensemble des acteurs du transport maritime, conformément aux décisions qui ont été prises au Conseil européen de Copenhague à l'initiative de la France et de l'Espagne. J'inclus naturellement dans ces mesures celles qui concernent la lutte contre les scandaleux dégazages sauvages qui souillent en permanence nos rivages. On le voit encore aujourd'hui.

On ne peut se résigner à ces catastrophes. Elles ne sont pas une fatalité. Elles sont le résultat d'actions humaines incontrôlées. La France et l'Europe ne laisseront pas des hommes d'affaires véreux, des voyous des mers profiter cyniquement du manque de transparence du système actuel.

Je vous remercie.